



OFFRE D'EMPLOI

L'Administration régionale Kativik (ARK), un organisme supramunicipal qui exerce sa compétence sur le territoire du Québec situé au nord du 55^e parallèle, est présentement à la recherche d'un candidat motivé et dynamique pour occuper le poste suivant :

Communicateur (Poste permanent à temps plein)

Relevant du coordonnateur et du coordonnateur adjoint des opérations et de l'entretien aéroportuaires du Service des transports de l'ARK, le communicateur travaille à la station radio d'aéroport communautaire située à l'aéroport de Inukjuak. Il fournit un soutien à l'aviation par l'entremise de communications radio et est le représentant de première ligne du Service des transports de l'ARK dans la communauté. Il veille au respect de la réglementation de l'industrie en assurant le suivi des directives et procédures opérationnelles et en communiquant les renseignements afférents afin d'assurer l'intégrité opérationnelle de l'aéroport et de ses divers systèmes. Plus précisément, il s'acquitte notamment des tâches suivantes :

- Communiquer avec les pilotes et les conducteurs de véhicules afin de leur transmettre des renseignements sur le trafic aérien, l'état des pistes d'atterrissage, les situations d'urgences et autres, selon les demandes et les besoins;
- Aider les préposés à l'entretien de l'aéroport à inspecter l'état de la surface des pistes d'atterrissage et à en faire rapport par l'entremise de SNOWIZ, un logiciel Web de NAVCANADA;
- Produire des rapports d'inspection quotidiens, hebdomadaires et mensuels sur l'état de fonctionnement de divers systèmes et équipements aéroportuaires;
- Compiler quotidiennement, hebdomadairement et mensuellement des données statistiques sur les passagers et les mouvements aériens selon les procédures établies;
- Tenir à jour les manuels des programmes aéroportuaires réglementés suivants et en assurer le respect : système de gestion de la sécurité, programme de gestion de la faune, interventions en cas d'urgence, programme de sûreté aéroportuaire et manuel d'exploitation de l'aéroport;
- Aider à communiquer de l'information sur des programmes aéroportuaires et en assurer le respect : permis d'exploitation de véhicules côté piste (AVOP) et dommage par corps étrangers (FOD);
- Aider les préposés à l'entretien de l'aéroport à maintenir le niveau des stocks et à recevoir à l'aéroport des fournitures et du matériel;
- Assurer l'intégrité opérationnelle globale de l'aéroport ainsi que la propreté et signaler les lacunes relevées à la direction afin que des mesures correctives soient prises.

Le candidat sélectionné doit :

- Avoir terminé son secondaire 3 (9^e année);
- Avoir un bon jugement et posséder des compétences en planification et résolution de problèmes; être capable de travailler dans des situations stressantes (situations d'urgence déclarées);
- Être titulaire d'un permis de conduire provincial ou territorial valide et réussir l'examen du permis de conduire côté piste;
- Faire preuve d'une grande fiabilité, avoir un grand souci de la sécurité et être capable de travailler de manière autonome;
- Posséder des compétences en communications, tant à l'oral qu'à l'écrit, dans au moins deux des langues suivantes : inuktitut, anglais et français;
- Être titulaire d'un certificat restreint d'opérateur radio d'Industrie Canada ou l'obtenir;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels de *Microsoft Office* : *Word*, *Excel* et *Outlook*;
- Être disponible pour suivre et réussir une séance de formation intensive en milieu de travail de deux à trois semaines dans un aéroport désigné afin de recevoir la certification d'un formateur-évaluateur autorisé.

Être disposé à travailler selon des quarts de travail rotatifs, soit sept jours de travail consécutifs à raison de 10 heures par jour, suivi de sept jours de congé et, à l'occasion, de travailleur des heures supplémentaires pour couvrir les opérations aéroportuaires irrégulières (évacuations médicales, opérations hivernales, projets d'infrastructures et d'entrepreneurs).

Lieu de travail : Inukjuak
Salaire : Minimum de 40 959 \$ et maximum de 67 844 \$ par année (Classe 6).
Avantages : Indemnité de vie chère : minimum de 10 032 \$ par année;
Allocation alimentaire : minimum de 4 688 \$ par année;
Allocation de voyages annuels : minimum de 3;
Régime de retraite simplifié : 6 % par l'employeur, 4 % par l'employé;
Assurance collective;
Vacances : 20 jours par année;
Jours fériés : 18 jours.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ à l'adresse suivante avant le 2 novembre 2023 :

Ressources humaines
Administration régionale Kativik
C. P. 9
Kujjuaq QC J0M 1C0
Fax : 819-964-2975
Courriel : humanresources@krg.ca

L'ARK adhère au principe d'équité en matière d'emploi. Par conséquent et conformément à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, les conditions peuvent varier afin de promouvoir l'embauche de candidats inuits.

L'ARK ne communiquera qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.